

Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK)

Projet de Territoire « Ma Vallée 2030 » : La CCVK va expérimenter une démarche de participation citoyenne

Depuis le printemps 2015, la CCVK a engagé l'élaboration de son nouveau projet de territoire à horizon 2030.

L'objectif de cette démarche était de fixer un cap pour l'avenir du territoire, donner une ligne directrice pour les actions futures de la collectivité.

La première étape a consisté en la réalisation d'une analyse du territoire au regard des grands enjeux et mutations de la société en général.

Au cours de la deuxième phase de la démarche, nous nous sommes projeté en 2030, avons imaginé le futur de la vallée.

La troisième étape, essentielle, a permis de définir une stratégie, de fixer les objectifs qui permettront de répondre aux différents enjeux identifiés et d'anticiper l'avenir.

La dernière partie de la démarche a permis de travailler sur les grands principes de mise en œuvre des actions issues du projet de territoire.

Pour toute cette démarche d'élaboration du projet de territoire, la CCVK a souhaité sortir de son fonctionnement habituel et mobiliser très largement, au-delà du Conseil Communautaire et des commissions intercommunales : entretiens avec des acteurs clés de la vallée, rencontres et enquête auprès des habitants, organisation d'ateliers de travail regroupant des élus municipaux et communautaires, des représentants d'entreprises locales, des agriculteurs, des responsables associatifs et des citoyens.

Un véritable élan s'est créé autour de ce projet de territoire, qui a permis à la communauté de (re)créer du lien avec ses habitants et ses forces vives. Près de 500 personnes ont, à un moment, participé à la démarche.

Rappel des enjeux du territoire

L'étape de diagnostic avait conclu à 10 grands enjeux pour notre vallée :

- [Poursuivre la transition énergétique du territoire](#)
- [Inscrire la CCVK dans un réseau de territoires](#)
- [Accroître la diversification économique de la vallée](#)
- [Rééquilibrer la démographie et faire du vieillissement de la population une opportunité de développement](#)
- [Adapter la mobilité sur le territoire](#)
- [Se tourner vers le numérique et l'innovation](#)
- [Accompagner la transition de l'agriculture locale](#)

- Conforter le rôle moteur du tourisme dans le développement économique du territoire
- Renforcer les solidarités et le lien social
- Affirmer la place des habitants comme une réelle force pour le territoire

La stratégie territoriale validée

A partir de ces enjeux locaux, des mutations en œuvre à l'échelle de la société et des réflexions prospectives, une stratégie territoriale a pu être définie.

L'ambition pour « Ma Vallée en 2030 » s'articule autour d'une notion centrale : « **La Vallée du Bien-Etre** ». Cette notion doit s'entendre comme étant l'une des finalités du développement durable : l'épanouissement de tous sur notre territoire.

6 orientations stratégiques et près de 30 objectifs découlent de ce fil conducteur.

1. Une vallée fédératrice et solidaire

- Garantir la cohésion sociale
- Assurer un accès aux services du quotidien à tous les habitants
- Soutenir l'émergence de l'Economie Sociale et Solidaire

2. Une vallée d'initiatives et d'innovation

- Attirer et soutenir les porteurs d'initiatives dans l'accompagnement de leurs projets
- Mettre en réseau les acteurs du territoire afin qu'ils puissent porter des projets en commun
- Permettre à chaque habitant d'être acteur de la vallée
- Se saisir de l'opportunité du numérique au service de l'innovation dans la vallée
- Affirmer la place de la CCVK au cœur d'un réseau de territoires innovants
- Accompagner les acteurs du tourisme vers l'innovation

3. Une vallée plus résiliente

- Soutenir et développer l'artisanat dans la vallée
- Engager la vallée vers une économie circulaire
- Favoriser le financement participatif local
- Développer l'emploi local
- Développer les circuits courts et les filières d'alimentation locales
- Développer la Silver économie

4. Une vallée à Energie POSitive

- Développer la culture de la transition énergétique sur le territoire
- S'engager vers l'autonomie énergétique
- Proposer des services publics favorisant la transition énergétique et écologique
- Assurer l'optimisation énergétique du bâti
- Soutenir le développement d'une agriculture sobre en énergie et respectueuse de l'environnement
- Engager et mettre en œuvre un Plan Local d'Urbanisme intercommunal à énergie positive

- Se donner les moyens d'anticiper les impacts du changement climatique

5. Une vallée des nouvelles mobilités

- Aménager le territoire pour limiter les besoins en déplacement
- Favoriser la pratique des modes doux sur le territoire
- Optimiser les services de transport existants sur le territoire
- Développer de nouveaux services à la mobilité adaptés à tous
- Accompagner le changement des pratiques individuelles
-

6. Une vallée dynamique et créative

- Agir pour et avec la jeunesse de notre vallée
- Favoriser une création culturelle et artistique collaborative

Le projet de territoire « ma Vallée en 2030 » a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du Conseil Communautaire du 9 juin 2016.

Il s'agit maintenant de concrétiser les objectifs fixés à travers la mise en place d'actions. Cette mise en œuvre se fera à travers les programmes d'actions de la CCVK proposés lors des budgets annuels.

La traduction du projet de territoire s'effectuera également dans le **plan local d'urbanisme intercommunal** dont le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est en cours de définition.

En effet, le projet de territoire n'est pas seulement celui de la Communauté de Communes : c'est celui de toute la Vallée. Ainsi, l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire (communes, établissements publics, entreprises, associations, habitants...) sont appelés à s'en emparer et à contribuer à sa mise en œuvre.

Les principes de mise en œuvre du projet de territoire

L'élaboration du projet de territoire a permis d'engager une réelle dynamique participative autour de la démarche.

Cette dynamique a largement contribué à enrichir le projet. Un nouveau dialogue territorial s'est engagé entre la CCVK et les habitants de la vallée.

L'ambition à travers la mise en œuvre des actions issues du projet de territoire est de poursuivre et amplifier cette dynamique participative, afin d'arriver à une réelle **co-construction** des actions impliquant tous les acteurs du territoire : élus, habitants, usagers, acteurs économiques ou associatifs, etc.

L'intérêt de construire une démarche participative est de :

- Diversifier les expertises pour développer des approches transversales
- Renforcer les liens entre les acteurs du territoire
- Partager et confronter les avis pour mieux se connaître et se comprendre
- Impliquer toutes les personnes concernées dans le projet

Ainsi, il a été proposé de tester une méthode à la fois souple, innovante et en intégrant au mieux l'organisation politique actuelle de la CCVK : **les groupes actions projets (GRAP)**.

Les grands principes des Groupes actions projets expérimentés par la CCVK

Quel est l'objectif d'un GRAP ?

Le GRAP a été imaginé pour travailler sur une question / une action / un projet précis afin de concrétiser les objectifs fixés dans le projet de territoire.

Son objectif est de formuler une proposition au Conseil communautaire (comité de pilotage du projet de territoire) sur la question ou le projet qui lui est soumis.

Le travail du GRAP porte sur les étapes de préparation et de construction de l'action : une fois que celle-ci est suffisamment cadrée et prête à être réalisée, le GRAP la soumet pour validation du Conseil Communautaire. C'est le Conseil Communautaire qui décide de la mise en œuvre ou non de l'action. Le GRAP n'a pas de pouvoir décisionnel, ni vocation à intervenir directement dans la réalisation de l'action.

Qui décide de créer un GRAP et qui en est le pilote ?

Le conseil communautaire ou son Président peut décider de créer un GRAP et le charge d'y travailler.

Chaque GRAP sera chargé d'une seule question ou d'un seul projet.

L'animation et le pilotage du GRAP est confié à un élu communautaire, assisté par un technicien de la CCVK.

Quelle est la composition d'un GRAP ?

Le GRAP réunira une vingtaine de participants maximum, répartis en 3 ou 4 collèges :

- Les élus : leur nombre devra être inférieur au nombre total des autres participants (idéalement 1/3 et au maximum 8 élus). Il pourrait y avoir une moitié d'élus communautaires et une autre moitié d'élus municipaux.
- Les habitants de la vallée : sans responsabilité électorale, associative ou syndicale, une partie d'entre eux sera sélectionnée par tirage au sort sur les listes électorales. L'autre partie pourra être désignée par les élus / les mairies ou après lancement d'un appel à candidature
- Les acteurs du territoire et les usagers : acteurs associatifs ou socioprofessionnels, représentants d'usagers d'un service public, ce sont des personnes impliquées ou directement intéressées par le projet. Ils seront désignés par l'élu pilote du GRAP.
- Les invités : services de la CCVK ou des communes, partenaires institutionnels, experts techniques. Ils pourront être appelés à participer à tout ou partie des réunions de GRAP.

Quelle est la durée d'un GRAP ?

La durée du GRAP est fonction de la question / du projet qui lui est soumis. Le GRAP se réunit autant de fois que la construction du projet le nécessite, jusqu'à ce que le projet soit prêt à être engagé. Ensuite, le GRAP n'a pas vocation à perdurer : il est alors dissout.

Les 3 actions expérimentales

Afin de faire avancer le projet de territoire et de pouvoir tester puis tirer les leçons de cette démarche participative, il est prévu de l'expérimenter sur 3 actions concrètes dans les domaines de :

- La petite enfance
- Des transports en commun
- De la sensibilisation à la transition et au développement durable.

Chacun des 3 GRAP expérimentaux sera piloté par un élu communautaire. Leur constitution, leur objet et leur fonctionnement sont variés ; l'idée étant de pouvoir bénéficier d'une expérience relativement large.

1. GRAP « Petite enfance et modes de garde pour les habitants de la Vallée de Kaysersberg »

Pilote	Martine Thomann
Objectif du GRAP	Proposer une carte des services de garde pour les enfants de 0 à 3 ans à l'horizon 2020 : nature & type de service, localisation et adaptabilité à l'évolution des besoins. La réflexion portera sur les besoins des habitants de la CCVK (hors touristes et entreprises locales)
Calendrier prévisionnel	septembre à décembre 2016
Composition du GRAP	3 collèges : > Collège des élus > Collège des acteurs > Collège des habitants & usagers + des experts pouvant être invités ponctuellement

2. GRAP « Le service de transport en commun dans la vallée de Kaysersberg à compter de 2018 »

Pilote	Martine Schwartz
Objectif du GRAP	Définir l'organisation et le fonctionnement du service régulier de transport en commun (hors transports exclusivement scolaires) dans la Vallée à compter de 2018 : lignes, destinations, horaires, arrêts, cadencement... Rendu : schéma de transport en commun souhaité par la CCVK afin de faire une proposition à la Région Grand Est (qui est l'autorité organisatrice et qui décidera de la mise en œuvre)
Calendrier prévisionnel	septembre 2016 à janvier 2017
Composition du GRAP	> Collège des élus > Collèges des acteurs et usagers > Collège des habitants + des experts pouvant être invités ponctuellement

3. GRAP « Mobiliser en faveur de la transition »

Pilote	Emilie Helderlé
Objectif du GRAP	Construire un programme pluriannuel d'actions pour sensibiliser et mobiliser les différents acteurs du territoire (habitants, touristes, professionnels/agents des collectivités...) à la transition. Rendu : programme détaillé précis objectifs, publics ciblés, moyens, partenaires, modalités de mise en œuvre, communication...
Calendrier prévisionnel	septembre 2016 à janvier 2017
Composition du GRAP	> Collège des élus > Collèges des acteurs > Collège des habitants + des experts pouvant être invités ponctuellement